

Edition du "REVEIL DU NORD" 136 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boulevard Haussmann (9^e)

L'Égalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAU ROUBAIX 45, Rue de la Gare, 45 TOURCOING 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

LA VIE A LILLE AUTREFOIS Les Châteaux forts

LE CASTRUM

Il est difficile de dire comment étaient construits les remparts du castrum (camp retranché du Comte de Lille au XI^e siècle).

Si les Romains fortifièrent les villes qu'ils possédaient dans cette région, à l'aide de murailles de maçonnerie, dans la suite les habitants de ce même pays, lorsqu'ils eurent à défendre par leurs propres moyens leurs agglomérations contre les incursions étrangères, ne paraissent avoir élevé, du VI^e au X^e siècle, que des fortifications composées de remparts de terre, de palissades de bois; parfois ces moyens défensifs semblent n'avoir consisté qu'en des clôtures formées de haies d'épines et de pièces de bois ou d'arbres entrelacés.

A côté de cela, le burg ou forteresse de Bruges datant de 865, était entouré de murs hauts de 10 mètres, avec 4 portes et ponts; les villes de Liège, de Thuin, de Namur, furent entourées de murailles de maçonnerie au X^e siècle.

Bruxelles conserverait encore des vestiges de sa primitive enceinte édifiée en 1040, consistant en un mur de moyen appareil, flanqué de tours hémisphériques. On est donc porté à croire qu'antérieurement au XIII^e siècle, deux modes de fortifications furent employés concurremment : les remparts de terre palissadés avec fossés et les murs de maçonnerie.

Nous ignorons lequel de ces deux systèmes fut employé à Lille pour le Castrum primitif, mais on sait, d'autre part, que son enceinte fut réédifiée au XIII^e siècle et qu'alors il s'agissait de murs de maçonnerie. On voit, en effet, qu'en 1230, un accord fut passé entre le Magistrat et le chapitre de Saint Pierre pour la construction d'une muraille venant de la porte des Rœux ou porte Saint-Pierre jusqu'à la Basse Dœule, et faisant partie de l'enceinte du château.

Une autre raison, d'ordre matériel, démontre qu'au XIII^e siècle, le Castrum de Lille était entouré de solides murailles de maçonnerie avec fossés, qui, en quelque sorte, constituait de cette partie du territoire urbain une ville à part. Lors du grand incendie allumé par les troupes de Philippe Auguste en 1213 et qui devora la ville, le Castrum et les édifices qui l'entouraient furent épargnés; ce ne fut que grâce à la protection qu'offrait alors cette ceinture de murailles constituant un véritable barrage contre l'ennemi destructeur.

C'est probablement à cette époque que remonta la construction de la Porte Saint-Pierre qui, après avoir remplacé l'ancienne porte des Rœux, citée au XI^e siècle, subsista jusqu'au XVII^e siècle. Les derniers vestiges de cette porte constitués par deux grosses tours rondes, dont l'une était située sur l'emplacement de l'Hôtel des Archives départementales, l'autre sur celui d'un estaminet se trouvant vis-à-vis et portant le n^o 1 de la rue Saint-André, disparurent définitivement au milieu du XIX^e siècle.

D'après d'anciennes vues, cette porte formait un châtelet se détachant du front N-O des remparts du château. Deux grosses tours cylindriques à plusieurs étages, dont les murs atteignaient 5 m. 25 d'épaisseur, et qui étaient coiffées de toits pointus, flanquaient l'entrée. Comme dans toutes les constructions militaires médiévales, le système de défense de cette porte, lors de l'introduction de l'artillerie, avait été adapté aux nouvelles exigences; des batteries à embrasures pour recevoir des bouches à feu avaient été établies dans ses parties inférieures. Une galerie disposée sous le passage de la porte, s'avancant dans les fossés en forme d'éperon à angle droit et munie de larges meurtrières pour battre les fossés, reliait les salles basses des deux tours.

Le 9 août 1904, en ouvrant une tranchée dans la rue Saint-André, pour la pose d'une canalisation électrique souterraine, on mit à jour une partie de cette galerie voûtée qui paraît obliquement de la façade de l'immeuble portant le n^o 3 de la rue Saint-André, vers le milieu de la chaussée. La rue des Vieux-Murs, par sa dénomination, rappelle encore de nos jours le souvenir des murailles du Castrum.

Em. THÉODORE.

Reproduction interdite - Tous droits réservés

UNE GRANDE BATAILLE IMMINENTE PRÈS DE TIEN-TSIN

On mande de Tien-Tsin, que les 40.000 hommes de Feng Yuh Siang approchent de Tien-Tsin. Les Nordistes occupent la rive gauche du Pei-De, les Sudistes la rive droite. Une bataille est probable pour demain.

A Foussé de Tien-Tsin, la bataille est imminente entre Nordistes et Sudistes pour l'occupation du grand canal.

L'ENTRÉE DES FORCES SUDISTES A PEKIN

Le dernier détachement des Nordistes a quitté Pékin, samedi matin, pour la Mandchourie. Des détachements des troupes du Chan-ou fait immédiatement leur entrée et se sont installées dans les cantonnements, dans un calme absolu. Le général Shan Chen, vice-président des armées du Chan-ou, est entré dans la ville à cinq heures du matin.

Il a lancé une proclamation déclarant que les résidents étrangers seraient pleinement protégés. Des milliers d'hommes de troupes du Chan-ou et des partisans de Feng Yuh Siang se trouvaient autour de Pékin, mais les craintes inspirées par la mauvaise foi de Feng Yuh Siang en ce qui concerne l'allocation du territoire se dissipent, car ses troupes se dirigent vers l'Est pour attaquer les Nordistes dans la région de Tien-Tsin.

Tous les membres de l'équipage de l' "Italia" seraient vivants

Le "Citta-di-Milano" est resté en contact pendant vingt minutes avec l'aéronef qui se trouvait sur la terre du Nord-Est du Spitzberg

On commençait à désespérer du sort du dirigeable "Italia", pris dans la tempête au Pôle Nord, et disparu... Ce fut, pendant de longs jours, une attente

Hier, enfin, des nouvelles, de bonnes nouvelles sont venues ! Le vapeur "Citta-di-Milano" a réussi à entrer en communication avec l' "Italia" qui a pu préciser sa position. Selon les derniers radiogrammes reçus, tous les membres de l'équipage seraient vivants !

Des expéditions vont incessamment partir au secours de ces hommes courageux et ainsi se terminera une aventure



L' "ITALIA" ET SON COMMANDANT, LE GÉNÉRAL NOBILE

pleine d'angoisses, une incertitude cruelle... Qu'était devenu l'aéronef ? Avait-il réussi à se poser ? L'équipage était-il

des plus dramatiques tentée pour la Science...

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

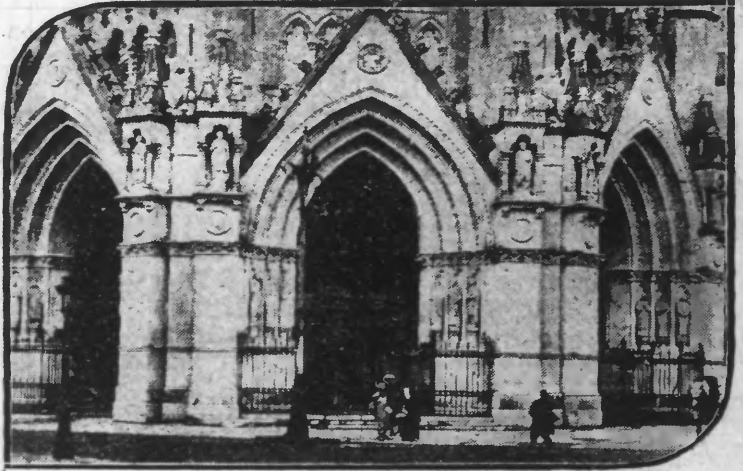
Portails Gothiques à Lille

L'Eglise du Sacré-Cœur nous en offre depuis peu trois nouveaux spécimens

Les artistes considèrent le style gothique comme un des plus remarquables spécimens d'architecture que le génie de l'homme ait jamais produit. En lui tout s'inspire de la nature, en lui tout est symbole, idéal, harmonie.

Nous nous faisons un plaisir de signaler aujourd'hui à nos lecteurs une nouvelle œuvre s'inspirant de ce style et qui vient d'être

lecture : l'œuvre de MM. Masselet et Deplus, situées, en ce qui concerne la sculpture, "M. MASSELET" est un sculpteur Lillois. On lui doit, à l'église du Sacré-Cœur, la grande sculpture située au-dessus du portail central et qui a pour sujet "Le coup de lance de St. Longin". C'est une œuvre de tel, fort peu exécutée et remarquablement équilibrée selon les principes de l'icôneographie religieuse. M.



ASPECT GÉNÉRAL DES TROIS PORTAILS, ACHEVÉS RÉCEMMENT.

achevée il y a peu de temps à Lille. Il s'agit des portails de l'église du Sacré-Cœur, situés comme on sait, à l'angle des rues Nationale et Solferino.

Cette église, commencée dans les environs de 1878 est maintenant achevée. Elle a été construite entièrement à l'aide des dons des fidèles de cette paroisse. M. Brande, l'ancien curé, la commença; M. Bauduin, le curé actuel, l'acheva.

La partie dont nous donnons ci-dessus la reproduction est l'œuvre de M. SARRAZIN, architecte Lillois, en ce qui concerne l'archi-

ture; l'œuvre de MM. Masselet et Deplus, situées, en ce qui concerne la sculpture, "M. MASSELET" est un sculpteur Lillois. On lui doit, à l'église du Sacré-Cœur, la grande sculpture située au-dessus du portail central et qui a pour sujet "Le coup de lance de St. Longin". C'est une œuvre de tel, fort peu exécutée et remarquablement équilibrée selon les principes de l'icôneographie religieuse. M.

Au total, les portails de l'église du Sacré-Cœur sont une œuvre architecturale et sculpturale qui vaudrait à être signalée à l'attention du public.

V. B.

BEAUTES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI



Les concours de beauté féminine ne datent pas d'hier. Avant guerre déjà ces compétitions remportèrent de gros succès. On voit ici à gauche, Emma Krauss, la reine de Paris en 1880, et à droite, Jane Winton, la plus belle femme d'Hollywood, qui fut élue entre plus de 10 concurrentes. Laquelle des deux reines de beauté, est la plus belle ?

CINQ FEMMES SUR LES BRAS...

(W. W. Ph.)



Ce "costard" est un officier de la Cinque américaine nommé Chevard Holly, cinq femmes sur les bras : quel record !

La belle-sœur de Mestorino risque d'être condamnée aux travaux forcés à perpétuité

Interrogée hier par le juge... elle s'est mise à pleurer

Mlle Suzanne Charnaux a été conduite hier après-midi, à deux heures, devant M. Peyre, juge d'instruction, qui lui a fait connaître les deux inculpations relevées contre elle : celles de vol de cadavre et de vol de bijoux. La jeune fille s'est mise à pleurer abondamment. Elle a déclaré choisir comme défenseur M. Jean Laval, collaborateur de M. Raymond Hubert. Comme elle porte une ecchymose au front, le juge lui a demandé si elle s'était fait cette blessure. C'est en tombant à la suite d'un évènement à la Cour d'assises que le meurtre a été commis. Le garde républicain qui l'avait amenée à la cour a répondu à la prison de St-Lazare où elle a été écrouée.

Le juge interrogea mardi les deux bijoutiers inculpés de vol, MM. Garnier et Pascholski.

Le cas de Suzanne Charnaux

Interrogé par un rédacteur de "La Liberté" sur la situation de Suzanne Charnaux et sur celles des diamantaires inculpés, M. Maurice Garçon a répondu : "Le vol de bijoux dont elle est d'abord inculpée est puni par l'article 330 du code pénal. Cet article est ainsi conçu : "Quiconque aura recélé ou caché le cadavre de personne homicide ou morte des suites de coups et blessures sera puni d'un emprisonnement de 6 mois à 2 ans de prison et d'une amende de 50 à 400 francs, sans préjudice de peines plus graves si le crime est puni de mort. Le vol de cadavre relève de la police correctionnelle."

A une observation que Mlle Charnaux était également inculpée de vol et recel de bijoux, M. Maurice Garçon a répondu : "Oui et c'est là où pour elle est le gros danger. En vertu d'une loi du 22 mai 1915, dans le cas où une peine afflictive ou infamante est applicable au fait qui a motivé les choses recélées, le recel sera puni de la peine attachée au fait lui-même et aux circonstances au temps du vol : Néanmoins la peine de mort sera remplacée à l'égard des recéleurs par celle des travaux forcés à perpétuité."

Alors, Mlle Charnaux risque la bagne ? Mlle Charnaux a répondu : "Le vol de bijoux est une conséquence du crime. Ce sont donc les travaux forcés que risque cette jeune personne."

Celui des deux joyailliers inculpés

En ce qui concerne les deux joyailliers, MM. Pochowski et Garnier, leur situation reste la même que celle de Mlle Charnaux si la justice prouve qu'ils n'ignoraient pas, au moment de l'achat, la façon criminelle qui avait servi à Mestorino de dérober les bijoux de Truphème. Le doute qui existe sur ce fait est sans aucun doute la raison pour laquelle aucun mandat n'a été lancé contre eux.

Quant à M. Raymond Hubert également interrogé sur les mêmes sujets, il s'est exprimé en ces termes : "Je crois, nous a-t-il dit, que Suzanne Charnaux ne peut être inculpée de complicité dans l'assassinat et que le recel de cadavre sera abandonné. Il ne restera donc que le recel des bijoux qui, dit l'avocat des Mestorino, peut être puni de 6 mois à 2 ans de prison."

Quant aux diamantaires, ils ne sont eux aussi passibles que de la police correctionnelle car ils n'avaient fait connaître après l'inculpation de Mestorino l'achat qu'ils avaient fait des pierres volées. Je crois qu'ils seront libérés en liberté provisoire car ce sont des négociants domiciliés à Paris et il ne s'agit que de délits correctionnels."

L'état de M^{me} Mestorino reste grave

A minuit, on déclare, à l'Hôtel-Dieu, que l'état de Mme Mestorino, qui repose dans une petite chambre voisine de la salle Sainte-Anne, est toujours considéré comme grave. L'effet des comprimés de cardonal qu'elle a absorbé se fera sentir jusqu'à ce jour. Le lavage d'estomac et la saignée qui lui ont été faits l'ont encore affaibli. Elle dort depuis hier soir mais, malgré sa respiration qui semble plus normale, on craint les réactions du réveil qui peuvent être funestes.

L'horrible mort d'un mineur à Harnes

M. Sevin Alfred, dit "Papillon", 54 ans, de Nouvelles-sous-Lens, manœuvre à la fosse 21, à Harnes, a été pris en écharpe par la cage montante du monte-charge, où il était occupé. Relevé aussitôt par ses camarades de travail, Sevin est mort quelques minutes après. Il avait la tête presque sectionnée. Le corps a été reconduit à Nouvelles, où le défunt a toute sa famille.

150 PERSONNES GRAVEMENT MALADES A LA SUITE D'UN BANQUET

Cent cinquante personnes, la plupart des étudiants en hautes études commerciales, sont tombées malades après avoir assisté à un banquet, à New-York. Plusieurs sont dans un état grave. Une enquête est ouverte.

LES EPREUVES CYCLISTES DU "REVEIL DU NORD"

Le Circuit de la Flandre Maritime

Avant notre Grand Criterium (Amateurs) du 24 Juin, tous nos meilleurs routiers français seront au départ de la dernière des compétitions régionales mises sur pied cette saison par le "Réveil"

Aujourd'hui se disputera la dernière du tournoi cycliste que nous avons mis sur pied et qui a tenu en haleine les sportifs de toutes les régions du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Alsine, depuis le 4 mai. C'est la Flandre maritime qui termine la série pour ensuite céder la place à notre GRAND CRITERIUM AMATEURS DU 24 JUIN. Tout comme les précédents, notre circuit va connaître le succès, et ici nous en sommes d'autant plus certain que les vaillants



courseurs qui nous suivront partout où nous avons été patrouiller sont encore présents au départ de cette dernière éliminatoire. Ce serait perdre son temps que d'énumérer à nouveau la solidité des références de chacun. Qui ne les connaît ? Chaque dimanche vient apporter un fleuron de plus à la carrière de l'un d'eux et chaque dimanche nous avons le plaisir d'applaudir à une victoire qui ne vient jamais soulever deux fois de suite au même. Il est un fait, cependant, c'est qu'on les retrouve toujours tous aux places d'honneur, et c'est prouvé que nos efforts régionaux ont toujours entraîné la fleur du cyclisme septentrional.

Aux habitudes viennent, cette fois, s'ajouter les représentations de Dunkerque et de Calais. C'est une véritable sélection qui pour cela oublier Nempou, on peut affirmer que les terrains auront une rude besogne à accomplir s'ils veulent terrasser leurs vaillants adversaires. Cela ne sera pas le moins goûté du public très sportif des localités traversées qui s'apprête à fêter dignement les coureurs. C'est le Comité départemental au Nord de l'Union Vélocipédique de France qui assure l'organisation. L'annonce de ce groupement officiel suffit pour assurer que le Circuit de la Flandre maritime sera parfait dans ses moindres détails. Et maintenant pour que la fête soit complète, nous souhaitons bonne chance à tous, et surtout la formule toujours exploitée : "Que le meilleur gagne !"

(LIRE LES DÉTAILS SUR L'ORGANISATION DU CIRCUIT CYCLISTE DE LA FLANDRE MARITIME EN "JOURNÉE SPORTIVE")

Le Concours hippique annuel de Lille a commencé hier samedi après-midi



EN HAUT : Les vainqueurs du prix Saint-Georges : à gauche, le premier gagnant M. Desballe, Président de la Société Hippique de Lille sur "Crapouillot". EN MEDAILLONS à gauche : M. Franchomme fils de Lille, sur "Monclar", franchissant la double barre ; à droite : M. Martin-Dubois de Sars-et-Rosières sur "Coco", sautant la barrière.

(LIRE LE COMPTE RENDU DÉTAILLÉ EN "JOURNÉE SPORTIVE")

Le Conseil des Ministres s'est occupé de la rentrée des impôts

Les membres du gouvernement se sont réunis hier en Conseil des ministres, à l'Élysée, sous la présidence de M. Doumergue. Le Président du Conseil ministre des Finances a fait connaître le relevé des recettes effectuées pendant le mois de mai 1923. Sur les impôts et revenus recouvrés par les administrations de l'enregistrement, des douanes des contributions indirectes et par les monopoles les recouvrements dépassent les évaluations budgétaires de 273.435.000 francs et ils dépassent les recettes du mois de mai 1922, de 186.524.000 francs. Pour les cinq premiers mois de 1923, l'excédent par rapport aux évaluations budgétaires, est de 1.084.896.000 francs, et par rapport aux

Les aviateurs Wilkins et Eilson reçus à l'Hôtel de Ville de Paris

La municipalité parisienne a reçu hier à l'Hôtel de Ville les aviateurs américains Wilkins et Eilson, qui ont survolé le Pôle Nord. Les deux aviateurs américains, après s'être entretenus cordialement avec les membres du bureau du Conseil municipal, ont signé le livre d'or de la ville de Paris. Puis M. Auguste Lefebvre, vice-président du Conseil municipal, a souhaité la bienvenue à Wilkins et à Eilson. cinq premiers mois de 1927, de 1.169.928.000 francs. La séance a été ensuite consacrée à l'exécution des affaires courantes.